

Cinq. Les cours qu'ils suivaient n'étaient peut-être pas très utiles pour obtenir un emploi dans nos villes, mais ils étaient fort utiles aux Indiens qui travaillent dans la réserve ou aux alentours. L'année dernière ces cours portaient sur la construction des maisons, sujet très important dans les réserves indiennes. Il y avait aussi des cours d'artisanat et d'agriculture. Tous ces cours, en vertu de l'ancien programme Cinq qui était administré, le ministre le sait, par les provinces, bien que le gouvernement fédéral en fit les frais, étaient mis à la disposition des Indiens. Je le répète 1,800 ou 2,000 ont été reconnus aptes à suivre ces cours et les ont suivis effectivement avant que le ministère fédéral de la Main-d'œuvre se charge des programmes de recyclage.

Cette année, qui n'en est encore qu'à son septième mois, le nombre d'Indiens ayant suivi des cours et qui commenceront à suivre les cours approuvés n'atteint pas 200. Même en tenant compte de ce que l'année a démarré très lentement parce qu'il s'agit d'un nouveau ministère et même si l'on triplait ce nombre pour les cinq derniers mois de l'année à courir, le nombre d'Indiens réunissant les conditions requises pour suivre les cours de recyclage au Manitoba au cours de l'année à venir n'atteindra pas le tiers du nombre des candidats reconnus aptes l'an dernier.

Sans aucune critique de ma part, le ministre reconnaîtra avec moi qu'il n'y a aucun groupe au Canada qui ait plus que nos Indiens besoin d'occasions de s'instruire et de suivre les cours de recyclage de la main-d'œuvre. Le ministère des Affaires indiennes a fait d'excellente besogne ces dernières années en rehaussant le niveau d'éducation des Indiens. Certains d'entre nous auraient souhaité qu'on en fasse davantage et les fonctionnaires du ministère le désiraient peut-être plus encore. Il reste qu'ils ont encore un long chemin à parcourir et il est tragique de penser que ce qui s'annonçait l'an dernier comme un programme plein de promesses en est virtuellement arrivé au point mort.

J'ai interrogé le ministre à ce sujet pendant la période des questions et il m'a répondu que c'était faux que les normes d'instruction exigées maintenant par le ministère pour l'admission aux cours de recyclage soient plus élevées qu'elles ne l'étaient avant que le programme de recyclage soit confié au ministère. S'il l'affirme, je voudrais

[M. Orlikow.]

qu'il communique des directives aux agents affectés à la localité. Je le répète, les agents du ministère des Affaires indiennes m'ont fait savoir aujourd'hui que la cause de cette baisse c'est que les conseillers du ministère de la Main-d'œuvre ont décidé, pour ainsi dire, une fois pour toutes que sans la huitième année ou son équivalent, personne ne peut suivre les cours de recyclage. Un grand nombre d'Indiens, âgés de trente à cinquante ans surtout, n'ont qu'un niveau d'instruction correspondant à la 6<sup>e</sup> année. Cette situation est pour beaucoup dans la baisse importante dont j'ai parlé ce soir.

• (9.50 p.m.)

Sauf erreur, le sous-ministre a rencontré à Winnipeg les divers responsables et a déclaré que les cours de formation de la main-d'œuvre étaient accessibles, d'après lui, à toute personne désireuse de travailler. Cependant, les conseillers de la main-d'œuvre du Manitoba ont plusieurs fois demandé aux Indiens, à ceux, surtout, qui vivent dans les régions isolées, s'ils ont sollicité du travail. Les Indiens ont répondu que non, car, disent-ils, cette démarche est inutile dans ces régions n'offrant pas de travail. On a donc refusé à ces Indiens la permission de se qualifier pour les cours de recyclage de la main-d'œuvre.

J'ai entendu dire que quarante ou cinquante Indiens ont demandé à poursuivre ces cours. Or, ces conseillers n'ont fait droit qu'à trois ou quatre demandes. Je tiens à le dire au ministre: j'estime cette situation inquiétante. Je n'attends pas du ministre qu'il me réponde ce soir, mais il devrait examiner cette situation très attentivement. Si les faits que m'ont signalés les fonctionnaires de la division des Affaires indiennes sont véridiques, il faut accroître sensiblement la collaboration et le nombre des consultations entre les deux ministères fédéraux. A mon avis, on a rétrogradé. J'espère donc que très prochainement les Indiens seront plus nombreux aux cours de formation.

[Français]

**L'hon. Jean Marchand (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, je regrette qu'il ne me reste que quelques minutes pour répondre à toutes les questions qui ont été posées.

Étant donné que je considère urgent que nous ayons dans nos statuts le bill présentement à l'étude, je vais répondre brièvement aux principales questions, quitte à prendre d'autres moyens pour faire connaître les réponses à ceux qui ont posé des questions qui, à mon avis, sont plus secondaires.